

Responsable ERP, sécurité, et accessibilité

Offre n° O067240912001394

Publiée le 12/09/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE D'OSTWALD

Site web de l'employeur : <https://www.ville-ostwald.fr/>

Lieu de travail : 3 Rue Albert Gérig, Ostwald (Bas-Rhin)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Maintenance des bâtiments tous corps d'état

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Métier(s) : [Chargé ou chargée de maintenance du patrimoine bâti](#)
[Chargé ou chargée de prévention et de sécurité](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Rémunération indicative : selon grille indiciaire + régime indemnitaire + primes

Descriptif de l'emploi :

Suite à une création de poste, la Ville d'Ostwald recrute un-e responsable ERP, sécurité et accessibilité dès que possible.

Définition du poste : Référent règlementaire en matière de sécurité incendie et de l'accessibilité pour les établissements recevant du public, qu'ils soient privés ou appartenant à la Ville.

Poste ouvert aux agents titulaires et contractuels (3 ans reconductible) au grade de technicien. Possibilité de nomination au sein de la Fonction Publique Territoriale si réussite à concours.

Temps de travail : temps complet, plages de travail ouvertes entre 8h30 et 18h00

Rémunération / Avantages : selon grille indiciaire + RIFSEEP selon délibération + prime d'été + prime de fin d'année + participation à 75% de l'abonnement transports en commun + forfait mobilité durable + participation employeur à la protection sociale (mutuelle/prévoyance) + action sociale selon ancienneté + tarifs réduits (piscines et médiathèque de l'Eurométropole).

Missions / conditions d'exercice :

Préparer et suivre les commissions de sécurité et d'accessibilité :

S'agissant des ERP communaux :

- Organiser les visites périodiques et ponctuelles (RVRAT) de vérification des installations,
- Mettre à disposition des rapports de visites au service technique pour interventions correctives éventuelles à mettre en œuvre,
- Suivre la levée des réserves et prescriptions mentionnées dans les rapports de vérification et en obtenir les attestations de leur levée (auprès du Responsable du service technique de la Commune),
- Informer et conseiller sur les dispositions à mettre en œuvre pour limiter les risques d'incendie (formation du personnel, exercices d'évacuation, utilisation des SSI,...)

S'agissant des ERP privés et communaux :

- Coordonner et participer aux visites périodiques, visites de réception de travaux et visites inopinées des différentes commissions

Assurer la gestion administrative des dossiers liés aux ERP :

S'agissant des ERP communaux :

- Préparer ou faire préparer les demandes d'autorisation de travaux (AT - Ad'AP) et en assurer leurs instructions par les services (SIS67 et DDT) jusqu'à autorisation,
- Préparer et suivre le marché de vérification périodiques réglementaires auprès d'une société de contrôle technique,
- Tenir à jour des registres de sécurité (1 exemplaire en Mairie, 1 exemplaire sur site auprès des responsables et gestionnaires des ERP),
- Etablir un plan d'action de mise en accessibilité des ERP communaux,

S'agissant des ERP privés et communaux :

- Rédiger et diffuser les arrêtés municipaux d'autorisation et de réception des travaux, ainsi que de poursuite d'exploitation
- Rédiger les actes administratifs liés à la gestion des ERP : arrêtés, courriers de suivi de prescriptions, mises en demeure, relances, arrêté de fermeture, etc...
- Mettre à jour le registre communal des ERP,
- Instruire les demandes d'autorisation de changement, de modification et d'aménagement des ERP
- Assurer la police des ERP afin de lutter contre les ERP non déclarés, rédiger les mises en demeure
- Informer et conseiller sur les dispositions à mettre en œuvre pour limiter les risques d'incendie

Missions complémentaires :

- Assurer le suivi des ICPE et les relations avec la DREAL (quelques heures par an)

Profils recherchés :

Bac+2 exigé : BTS ou DUT dans le domaine du bâtiment TCE ou de la sécurité des bâtiments (ou expérience significative à ce niveau)

Permis B manuel souhaité.

SAVOIR (connaissances théoriques) :

- Connaître la réglementation en matière d'incendie et d'accessibilité des ERP
- Connaître le code de l'Urbanisme, code de l'Habitation et le code du Travail
- Connaître l'environnement et le fonctionnement des collectivités
- Disposer de connaissances juridiques et des procédures administratives

SAVOIR FAIRE (compétences techniques) :

- Techniques de secrétariat (informatique, Word, Excel, logiciels spécialisés...)
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Gestion des priorités et des échéances / anticiper
- Rendre compte à sa hiérarchie

SAVOIR ETRE (qualités) :

- Capacité d'écoute et de réponse
- Respect et reconnaissance d'autrui
- Discrétion, respect de la confidentialité des données
- Sens de l'accueil, qualités relationnelles
- Adaptabilité : faire preuve de flexibilité face aux différentes situations

Contact et modalités de candidature

Contact : emploi@ostwald.fr

Informations complémentaires :

Service des Ressources Humaines

emploi@ostwald.fr

Adresse de l'employeur : MAIRIE D'OSTWALD

>3 rue Albert Gerig - B.P. 10

67541 OSTWALD

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.